

Ligue de natation de La Réunion

Comité directeur du mercredi 20 septembre 2023

La réunion a lieu en présentiel au siège de la Ligue et en visio

Ordre du jour :

- 1 - Colloque natation artistique
- 2 - Point JIOI
- 3 - Meeting ASEC
- 4 - Coupe des départements
- 5 - Demande d'affiliation "Aqua-plaine 431"
- 6 - Courriers
- 7 - Questions diverses

PRÉSENT.E.S

Julie ABEL, Frédéric ARNAUD, Mahdia BENHAMLA, Pierre DEBAST, Dominique DERVILLIER Guilène FAUBOURG (**en visio**), Henri FONTAINE (le président), Thierry GOUPIL, Samuel IDMONT

ABSENTE

Flore ATTYASSE

INVITÉ (en visio)

Franck SCHOTT (CTS)

Le président ouvre la séance à 18h11

1 - Colloque natation artistique

Flore Attyasse (administratrice de la Ligue) et Elodie Pinial (entraîneure des Aquanautes) vont assister à un colloque dans l'Hexagone à un colloque.

Elodie Pinial va passer son examen de juge A

Les deux clubs demandent à la Ligue une participation
- à l'achat des deux billets d'avion pour un total de 1.150,46 euros
- aux frais de colloque (environ 65 euros)

Il est décidé à l'unanimité d'allouer les aides demandées sous condition de remboursement que les deux participantes forment localement des officiel.le.s

Une convention en ce sens sera établie et signée par la Ligue et les deux clubs.

Les clubs de natation artistique demandent par ailleurs une prise en charge par la Ligue des diplômes délivrés aux nageuses – nageurs ayant réussi leur synchronat.

Ce diplôme est équivalent au sauv'nage délivrés en natation course. Ces diplômes sont payés en totalité par les clubs de natation course.

Dans un souci d'équité entre les deux disciplines, la demande n'est pas acceptée à l'unanimité moins une voix (Guilène Faubourg)

Il est décidé à l'unanimité d'organiser une réunion entre les clubs de natation artistique et la Ligue pour mettre à plat tous les questions et des définir les besoins et les attentes

2 - Point JIOI

Mahdia Benhamla, cheffe de délégation, fait le compte-rendu de la participation de la sélection à ces jeux

Elle indique être une cheffe de délégation "particulièrement heureuse et fière des jeunes de la sélection"

Elle met particulièrement l'accent sur :

- **l'excellente cohésion du groupe dans des conditions parfois difficiles**
- **le très bon état d'esprit des nageuses et nageurs** qui ont constamment été soucieuses – soucieux les un.e.s des autres, respectueuses – respectueux des entraîneurs et des dirigeants, le tout dans une ambiance de très forte camaraderie malgré les conditions parfois difficiles
- **les très bons résultats et performances de tous les nageuses et nageurs : 47 médailles** (dont 26 en or) ont été remportées par la sélection, ce qui correspond au quart du total des médailles du Club Réunion, toutes disciplines confondues
- **deux des quatre jeunes un temps pressenti.e.s pour être remplaçant.e.s car à priori «non podiomables» ont remporté des médailles**, les deux autres n'ont pas démerité, cela d'autant plus que leurs conditions de sélection ont été compliquées

A l'unanimité il est décidé que les nageuses et nageurs de la sélection seront mis.es à l'honneur lors de la compétition du 8 octobre au Chaudron.

La cheffe de délégation indique ensuite que la principale difficulté a été de "pouvoir nourrir correctement les jeunes"

Le soir de l'arrivée, le 24 septembre, les jeunes sont restés sans manger (quantité insuffisante au réfectoire). Le lendemain à midi rien n'a été prévu pour le déjeuner à la piscine.

Elle indique "j'ai alors pris la décision d'amener la sélection dans un restaurant proche du site. Sans moyen de paiement de la Ligue, j'ai fait l'avance de frais sur mes fonds propres"

Le soir du même jour, les jeunes n'ont pas pu se restaurer correctement toujours en raison de quantité insuffisante au réfectoire.

En effet, l'éloignement de la piscine (environ 1h30 de route entre le site et l'hôtel) et la nécessité pour les jeunes de récupérer dans l'eau après la remise des médailles, faisaient arriver la sélection tardivement au réfectoire depuis longtemps "vidé" de ses maigres repas

Elle précise qu'en concertation avec le Président de ligue, présent sur place dans le staff Cros, la décision a donc été prise de faire manger la sélection midi et soir au restaurant en faisant l'avance de frais sur les fonds de la Ligue

A l'unanimité il est décidé de :

- rembourser sur présentation de facture la cheffe de délégation de frais de repas qu'elle a engagé sur ses fonds propres
- demander au Cros de rembourser la Ligue des frais de repas engagés sur ses fonds propres

Samuel Idmont, trésorier, indique ensuite que la participation de la sélection aux Jeux des Iles a mobilisé sur deux ans une enveloppe de 34.000 euros, majoritairement financée par les subventions de la Région et du Département.

Il donne le détail de ce budget et de son financement

Annexe 1

3 - Meeting de l'ASEC

Dans le cadre des 50 ans du club, l'Asec organise un meeting labellisé du vendredi 3 novembre au dimanche 5 novembre 2023 à la piscine de Plateau Caillou

Thierry Goupil, administrateur et vice-président de l'Asec informe que :

- la compétition est ouverte à tous les clubs locaux
- des clubs de la Ligue de Bretagne, des clubs de Maurice, des Seychelles, et de Madagascar participeront à la compétition
- la mairie de Saint-Paul a participé financièrement à l'organisation de la compétition

Le club demande :

- une aide matérielle, avec la mise à disposition du matériel de la ligue, (chronométrage, affichage piccolo, starter, et dix dispositifs de départ dos)
- une aide financière (tee - shirts, médailles)

Annexe 2

A l'unanimité il est décidé :

- de mettre à disposition le matériel de la Ligue (sachant que la Ligue ne dispose que de huit départ dos, l'Asec proposera des devis pour l'achat de deux autres dispositifs)

- d'allouer une participation financière pour l'achat des tee-shirts sous réserve de présentation d'un devis

4 - Coupe des départements

Le coût global du déplacement est estimé à 40.000 euros. A ce jour le Département n'a accordé que 3.000 euros de subvention

A l'unanimité il est décidé de :

- participer à la Coupe des Départements
- de déposer de nouvelles demandes de subvention à la Région et au Département

Une réunion du Codir aura lieu dans les prochains jours pour définir les modalités de participation à cette compétition

5 - Demande d'affiliation "Aqua-Plaine 431"

Le club Aqua-Plaine 431 de ka Plaine des Palmistes demande son affiliation à la Ligue.

Après vérification, il est constaté que tous les document requis pour cette affiliation sont fournis.

La demande sera donc transmise à la FFN.

La Ligue souhaite bienvenue et longue vie à ce nouveau club.

6 - Courriers

Le club aquatique de la Possession (CAP) informe la Ligue que le club des nageurs de la Possession (CNPO) s'oppose aux transferts de certains nageuses – nageurs.

La Ligue note que ces faits sont en cours d'examen par les services juridiques de la FFN.

La Ligue appelle à l'apaisement et regrette vivement que des jeunes nageuses et nageurs fassent les frais d'un litige qui les dépasse.

7 – Questions diverses

Organisme disciplinaire régional

Julie Abel, admiratrice, propose la candidature de Eric Du Goujon, juriste
Mahdia Benhamla propose la candidature de Jacky Balmine, syndicaliste, et de Djalil Gangate, avocat

Les trois candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Une communication sera faite en direction du club sur le rôle et les missions de cette instance

Recrutement d'un agent de développement – coordinateur sportif

Mahdia Benhamla demande au CTS s'il envisage ou de poursuivre sa mission aux côtés de la Ligue.

Le CTS indique : "ma mission est orienté sur le national, actuellement toutes les ligues recrute (des agents de développement – ndlr). Je n'aurais plus l'action de terrain, pour le moment je fais le tampon"

Dominique Dervillier, vice-président, demande au CTS d'établir une fiche de poste

Un débat s'instaure sur les possibilités financières de la Ligue de recruter ou non sur ce poste

En raison de problème de connexion, Guilène Faubourg ne participe plus à la réunion

A l'unanimité moins une abstention (Julie Abel) il est décidé de recruter un.e agent.e sous réserve d'une définition d'une fiche de poste, de financement par l'ANS et de capacité financière de la Ligue

Indemnisation des clubs pour les Jeux des Îles

A l'unanimité et conformément à la décision précédente du Codir, il est décidé d'indemniser à hauteur de 600 euros les clubs qui ont mis à disposition des entraîneurs pour coacher la sélection des jeux des îles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 20h20

La secrétaire générale
Mahdia Benhamla



ANNEXE 1

ETAT DES DEPENSES 2022/2023 "JIOI" en cours

CHARGES		PRODUITS	
LIBELLE	MONTANT	LIBELLE	MONTANT
Billets d'avion kréopolitains sélectionnés (participation meeting) :		DEPARTEMENT 1/2	8 500,00 €
ABEL THIBAUT Rosalie	1 510,91 €	REGION 1/2	8 500,00 €
DESPREZ Pierre Yves	1 510,91 €	DEPARTEMENT 2/2	8 500,00 €
BOUCHER Millian	1 510,91 €	REGION 2/2	8 500,00 €
MOREL Alizée	1 349,91 €		
LOUISE Matys	1 139,91 €		
MASSOTE Basil	1 432,94 €		
1er regroupement :			
Hébergement Appart hôtel Marina	2 199,00 €		
Repas Appart hôtel Marina	975,00 €		
Location de 2 minibus AVIS	1 566,00 €		
Sortie croisière sunset Festiyacht	621,00 €		
Restauration Boucan canot	1 240,00 €		
Sortie kayak/rafting - Stade en eaux vives 24/06/23	98,00 €		
2eme regroupement :			
Location de 2 minibus AVIS	810,80 €		
Apolonia	1 374,00 €		
Reflex diet	175,00 €		
retrait carburant minibus	300,00 €		
Restauration AP	2 040,00 €		
Intervention Lionel Bion	100,00 €		
Equipement :			
Bonnets	934,35 €		
Tee-shirts	345,00 €		
Commande ARENA	5 504,00 €		
Séjour à Mada (frais de restauration et sorties):			
Frais de séjour Mada	1 036,23 €		
Repas la petite brasserie	320,62 €		
Frais Mada	807,05 €		
pharmacie	619,18 €		
Remboursement frais de séjour	470,00 €		
Indemnisation coatchs	1 800,00 €		
TOTAL	31 790,72 €	TOTAL	34 000,00 €

Annexe 2

vend. 18 août 17:22

meeting de saint paul/ligue

De: ASEC NATATION ASSOCIATION <asec.natation.direction@gmail.com>

Date: 18 août 2023 à 16:26:03 UTC+4

À: Henri Fontaine <delamo419@gmail.com>

Cc: Franck SCHOTT <franck.schott@ffnatation.fr>

Objet: meeting de saint paul/ligue

a l'attention de monsieur le président de la Ligue de Natation de la Reunion.

Monsieur le président,

l'Asec Natation Saint Paul organise le 03,04,05 novembre 2023 à la piscine de plateau caillou, le MEETING NATIONAL SAINT PAUL LA REUNION.

ci joint, la plaquette de l'évènement: [MEETING](#)

pour cet événement nous souhaiterions:

une aide matérielle, avec la mise a disposition du matériel de la ligue, (chronométrage, affichage piccolo, starter, et dix dispositifs de départ dos).

Nous voulons en faire l'entretien par un électricien avant l'évènement, si vous nous l'autorisez.

Nous souhaiterions d'autre part solliciter une aide financière de la ligue de la Reunion pour l'organisation de ce meeting national, (t-shirts, médailles).

veuillez monsieur le président recevoir nos salutations respectueuses.

Laurent Bordier

président | ASEC Natation St Paul La Réunion

site: asecnatation.comiti-sport.fr

email: asec.natation.direction@gmail.com